



Oubli d'affichage d'autorisation de travaux

Par **saxman95**, le **11/04/2011** à **11:13**

Bonjour,

J'ai effectué des travaux à l'extérieur de mon pavillon (auvent de 3m x 2m)) et je dois à présent envoyer mon formulaire d'achèvement des travaux. Je viens de m'apercevoir que pendant ces travaux j'aurais du afficher l'autorisation de travaux, chose que je n'ai pas faite. Quels sont les risques encourus; amende, démontage du auvent, refus de conformité...?

Cordialement